

différentes manières sur différents végétaux, etc., et qu'on veuille montrer aux cultivateurs canadiens l'avantage de faire telle culture plutôt que telle autre, il est clair que ces cultures devront être très-variées, et s'étendre à toutes les plantes, arbres et arbustes propres à notre climat. Les bestiaux ne doivent pas non plus être négligés, non plus que l'éducation des moutons que l'on ne sait certainement pas apprécier en Canada à leur juste valeur. Nous ne dirons rien de la laiterie qui devrait y être sur un excellent pied. C'est chose qui se comprend d'elle-même, vu les profits immenses que peut en tirer le cultivateur habile, intelligent et instruit. Nous pourrions aussi parler des étoffes que l'on devrait certainement y fabriquer, et du sucre que l'on améliorerait de toutes manières.

Pour une Ecole d'Agriculture, où les jeunes gens s'accoutumeraient de bonne heure à tous les travaux de la campagne d'une manière convenable et judicieuse, nous ne croyons pas qu'elle pût rencontrer d'opposition nulle part, et nous pouvons le prouver en deux mots. En effet, nous sommes certain qu'une Ferme-Modèle serait bien vue des cultivateurs en général; cette Ferme-Modèle ne serait autre chose pour les cultivateurs adultes qu'une vraie Ecole d'Agriculture. Nous parlons ici sincèrement. Eh bien! Est-ce que par hasard l'on oserait croire que nos cultivateurs voulaient priver leurs enfants du même bienfait? Pour notre part, nous ne le croyons pas, et nous ne sommes pas seul.

Quant aux qualités du surintendant d'un pareil établissement, nous disions tout à l'heure celles qu'il devrait réunir; nous n'exagérons pas par là. Il suffit pour s'en convaincre de réfléchir à la variété de ses occupations, et à la manière toute spéciale dont il devrait veiller les opérations d'une institution de ce genre. Une pareille beso-

gno suppose réunies dans un seul homme plus de connaissances et de capacités qu'en général la grande masse des hommes les plus capables n'en possèdent.

Voilà, ce que nous croyons, ce que devrait être et ce que devrait posséder une Ferme-Modèle pour le B.-C. Reste maintenant à savoir comment subvenir aux dépenses d'un pareil établissement. Pour notre part, nous croyons vraiment qu'il pourrait et devrait se suffire à lui-même; il devrait trouver en lui les éléments de son existence, il devrait y trouver les éléments de sa conservation. Pour obtenir ce résultat, nous sommes d'avis qu'il faudrait faire un choix judicieux pour la surintendance de l'institution. Car si le surintendant est un homme qui ne s'entend pas dans toute les branches de l'Agriculture; si, en un mot, ce n'est pas un homme supérieur, mieux vaut ne commencer pas de pareil établissement; autrement, on est sûr de lui voir manquer de prospérité et ne pouvoir se soutenir que par des secours étrangers.

Nous n'en dirons pas davantage pour cette fois; nous avons été assez long, et puis il faut se borner. Il est bien vrai que nous n'avons fait que toucher aux éléments d'existence et de conservation des Fermes-Modèles; néanmoins nous espérons que ce que nous avons dit suffira pour confirmer l'idée avantageuse qu'on ne peut manquer d'avoir de semblables établissements; nous espérons que cela suffira pour faire naître l'idée de fonder une pareille Institution en Canada, sauf à nous étendre davantage sur ce sujet dans une autre livraison.

À une assemblée spéciale du conseil de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, qui a eu lieu le 25 novembre dernier à l'hôtel Donegana, les membres suivants étaient présents :

Major Campbell, président, Hon. Morris,